

Ordonnance du Roy du 11 Janvier 1740 Pour establir une seconde place de Gentilhomme à drapeau dans chacune des vingt-sept Compagnies du Regiment de ses Gardes Françaises, où il n'y en a qu'une

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Ordonnance du Roy du 11 Janvier 1740 Pour establir une seconde place de Gentilhomme à drapeau dans chacune des vingt-sept Compagnies du Regiment de ses Gardes Françaises, où il n'y en a qu'une

Auteur(s) : France 1740

Editeur, producteur : [S. l.] : [s. n.] [s. d.]

Titre de forme : [Règlement. 1740]